



# RÉFLEXIONS

## LEÇONS À TIRER DES ÉVALUATIONS: ASSURER L'ACCÈS À LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Co-auteurs

Co-auteurs : Cassandra Brooke, José Miguel López Beltran

## ACRONYMES

ABS	Accès et partage des avantages/ Access and Benefit Sharing
AIDA	L'intelligence artificielle au service de l'analyse du développement/ Artificial Intelligence for Development Analytics
DGM	Mécanisme de subvention dédié aux peuples autochtones et aux communautés locales/ Dedicated Grant Mechanism for Indigenous Peoples and local communities
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
ICCA	Aires de conservation autochtones et communautaires / Indigenous and community conservation areas
BIE/IEO	Bureau indépendant d'évaluation/ Independent Evaluation Office
PACL	Peuples autochtones et communautés locales
LAPA/PALA	Plan d'action local d'adaptation
NAPA/PANA	Plan d'action national d'adaptation
REDD+	Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts
ODD	Objectif de développement durable
SGP	Programme de microfinancements du FEM
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

## INTRODUCTION

Les évaluations jouent un rôle clé, car elles permettent au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de s'instruire et d'améliorer en permanence sa programmation. La série Réflexions synthétise les enseignements tirés d'évaluations et d'études évaluatives antérieures pour soutenir l'apprentissage organisationnel sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans différents contextes de développement. L'objectif de la série est de fournir des leçons pertinentes, immédiatement utiles et accessibles aux bureaux de pays du PNUD et à la communauté plus étendue des spécialistes du développement.

Ce document examine comment les activités du PNUD recourent la justice environnementale dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) pertinents : le lien entre l'alimentation, la santé et l'eau (ODD 2, 3 et 6), l'énergie et le climat (ODD 7, 13) et la conservation (ODD 14, 15)<sup>1</sup>. Les enseignements tirés de ce document Réflexions partent de cas spécifiques pour s'ouvrir sur une vision plus large de la justice environnementale, afin de mettre en lumière les synergies entre la justice, la gouvernance et la programmation du soutien à l'environnement.<sup>2</sup>

## MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'une évaluation rapide<sup>3</sup>, synthétisant les preuves issues du matériel d'évaluation publié par le PNUD entre 2013 et 2023, ainsi que de sources externes. L'examen final a utilisé 65 rapports d'évaluation internes et externes et des articles évalués par des pairs, notamment : des évaluations nationales et thématiques menées par le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, des évaluations décentralisées de qualité garantie commandées par les bureaux de pays du PNUD, et des éléments clés de la littérature externe sur le sujet. Le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) a utilisé la plateforme d'Intelligence artificielle au service de l'analyse du développement (AIDA) pour identifier les rapports d'évaluation pertinents du PNUD. Une revue de la littérature académique a été entreprise à l'aide de deux bases de données académiques et de combinaisons de mots clés.

## CONTEXTE

Selon le PNUD, la justice environnementale a pour l'objectif de promouvoir la justice et la responsabilité en matière d'environnement, en mettant l'accent sur le respect, la protection, l'exercice des droits environnementaux, et la promotion de l'état de droit environnemental.<sup>4</sup> Le PNUD propose une approche à trois volets pour son travail de justice environnementale :

- 1) Établir des cadres juridiques pour le respect des droits environnementaux;
- 2) Renforcer les institutions efficaces centrées sur les personnes, en particulier celles liées à la justice et aux droits de l'homme; et
- 3) Accroître l'accès à la justice et renforcer l'autonomisation juridique en matière d'environnement et de changement climatique.<sup>5</sup>

La littérature sur l'environnement et la durabilité traite la justice environnementale de manière plus large, en englobant l'écologie politique de l'environnement et des ressources naturelles.

L'évaluation de l'Appui à l'accès à la justice a recommandé au PNUD de promouvoir une plus grande intégration et synergie entre ses programmes de justice et d'autres domaines d'activité, notamment la santé, l'environnement et le changement climatique.<sup>6</sup> Selon celle-ci, cela offrira à l'organisation une

occasion concrète de tirer parti de son rôle d'intégrateur au niveau des pays pour associer son soutien étendu à la justice, à la gouvernance et à l'environnement dans le but de fournir des solutions globales, renforçant les partenariats avec d'autres agences des Nations Unies.

## EN UN COUP D'ŒIL — LES LEÇONS APPRISSES

1

Le PNUD a surtout contribué au règlement des différends environnementaux par le biais de mécanismes informels. La représentation, la confiance et des compétences culturellement appropriées en matière de règlement des différends peuvent favoriser des résultats juridiques plus équitables à travers les mécanismes communautaires.

2

La protection juridique est importante pour garantir l'accès des personnes à la justice environnementale, mais sans mise en vigueur, elle est insuffisante. Le soutien communautaire, les institutions coutumières et l'utilisation de la technologie numérique peuvent contribuer aux efforts d'application.

3

Le PNUD a eu du mal à faire face aux dynamiques de pouvoir dans les industries extractives et d'autres contextes politiquement chargés. Ainsi, sa principale contribution à la justice et à l'hygiène environnementale consiste à s'attaquer aux externalités écologiques, telles que la pollution et les déchets.

4

Les succès obtenus dans le domaine de la gouvernance de l'eau et des océans montrent que l'impact de ces actions se fait sentir en termes de justice environnementale lorsque le rôle d'intégrateur du PNUD est associé à des efforts cohérents à long terme.

5

Le montant et la distribution du financement climatique ont des implications importantes pour la justice environnementale. Le PNUD est bien placé pour plaider en faveur d'une plus grande prise en compte de leurs liens.

6

Le PNUD a contribué à la justice procédurale principalement en soutenant l'inclusion des peuples autochtones et des communautés locales (PACL). Les réalisations en matière de justice de reconnaissance sont issues de diverses approches, telles que le soutien aux cadres juridiques, le renforcement des capacités de plaidoyer des PACL et la mise à profit de la visibilité mondiale du PNUD.

7

Il est nécessaire de reconnaître les divergences inhérentes entre les ODD environnementaux et l'ODD 8 concernant le travail décent et la croissance économique. Les interventions du PNUD doivent tenir compte du fait que les luttes de pouvoir et l'aspiration à la reconnaissance structurent les processus de gouvernance.

## ENSEIGNEMENTS TIRÉS

1

**Le PNUD a surtout contribué au règlement des différends environnementaux par le biais de mécanismes informels. La représentation, la confiance et des compétences culturellement appropriées en matière de règlement des différends peuvent favoriser des résultats juridiques plus équitables à travers les mécanismes communautaires.**

Le PNUD a apporté un certain soutien aux institutions judiciaires formelles sur les questions environnementales. En Érythrée, le PNUD s'est associé au Ministère de la justice pour former des magistrats actifs dans des tribunaux communautaires dans le secteur des règlements des différends environnementaux concernant les terres, l'eau et les ressources forestières.<sup>7</sup> En Indonésie, des directives et un renforcement des capacités ont été fournis pour soutenir la poursuite des crimes forestiers commis par le secteur des entreprises.<sup>8</sup> Cependant, le soutien aux processus informels de règlement des différends a été beaucoup plus répandu. Le PNUD a soutenu des mécanismes de gouvernance communautaire pour résoudre les conflits environnementaux, en partant du principe que la mauvaise gouvernance est la principale source de conflit. Parmi les exemples de tels mécanismes, on peut citer les comités de cogestion en Chine<sup>9</sup> et au Chili,<sup>10</sup> les comités de gestion des zones sauvages en Papouasie–Nouvelle-Guinée<sup>11</sup> et les groupes forestiers communautaires au Myanmar.<sup>12</sup> Le PNUD a également soutenu des mécanismes locaux de règlement des différends pour la médiation des conflits dans les forêts, avec des exemples pertinents au Cambodge<sup>13</sup> et au Pakistan.<sup>14</sup> Cependant, il est difficile de savoir si ces efforts ont amélioré l'accès à la justice en raison du manque de données sur les conflits et leurs résultats.

La représentation, la confiance et des compétences culturellement appropriées en matière de règlement des différends peuvent favoriser des résultats plus équitables en termes de justice lorsqu'ils sont tributaires de mécanismes communautaires. Ainsi, au Soudan du Sud, des espaces informels et séparés étaient ouverts pour que les femmes puissent faire part de leurs préoccupations avant de rencontrer le comité élargi.<sup>15</sup> De même, en Chine, des comités de cogestion des zones humides ont assuré la représentation des minorités kazakhes.<sup>16</sup> Si la question de confiance est pertinente dans tous les cas, elle devient particulièrement importante dans les situations de conflit. Dans le cas du Soudan du Sud, des efforts substantiels ont été consacrés au rétablissement de la confiance entre les membres de la communauté comme condition préalable au règlement des différends concernant les ressources environnementales.<sup>17</sup> En Guyana, une évaluation a noté l'importance d'une médiation culturellement légitime pour résoudre les conflits fonciers.<sup>18</sup> De même, au Yémen, des médiateurs internes ont travaillé avec des comités communautaires locaux pour résoudre des conflits environnementaux locaux<sup>19</sup>. L'implication des femmes en tant que médiatrices internes a également été soulignée comme un facteur de succès.

Aucune des évaluations examinées ne portait sur le suivi des processus de règlement des différends du début à la fin. Il en résulte donc, qu'il n'existe pas de données cohérentes sur le nombre, l'emplacement ou la gravité des conflits, ou encore la qualité des résultats. Aucune information n'est fournie sur la manière dont les mécanismes communautaires informels ont collaboré avec le système formel ou lui ont soumis ces problèmes environnementaux.

## 2

**La protection juridique est importante pour garantir l'accès des personnes à la justice environnementale, mais sans mise en vigueur, elle est insuffisante. Le soutien communautaire, les institutions coutumières et l'utilisation de la technologie numérique peuvent contribuer aux efforts d'application.**

Le PNUD a été largement impliqué dans l'élaboration de lois sur l'environnement et l'intégration des considérations environnementales dans les efforts constitutionnels au niveau des pays tels que le Chili, la Gambie et Vanuatu<sup>20</sup>. Cependant, les évaluations mentionnent fréquemment la question de la mise en vigueur comme un obstacle aux interventions environnementales du PNUD. Ainsi, en Angola, malgré l'élaboration de plans d'action pour la conservation de la faune dans les aires protégées, leur mise en œuvre est devenue problématique en raison de l'absence de législation spécifique pour pénaliser les délits contre la faune.<sup>21</sup> En Malaisie, il semble que la faiblesse des peines a réduit le degré d'efficacité de la législation destinée à empêcher l'empiètement, l'exploitation forestière illégale et le braconnage.<sup>22</sup>

Les communautés locales peuvent être cruciales pour le succès ou non de la mise en application des lois. Ainsi, en Tanzanie, des groupes de volontaires communautaires ont réussi à capturer les auteurs d'incendies et de braconnage dans des zones protégées et à confisquer des armes.<sup>23</sup> De même, en Angola, des gardes forestiers parlant la langue locale et comprenant la culture ont été embauchés.<sup>24</sup> À l'inverse, au Mali, le manque de reconnaissance des responsables forestiers par les communautés locales a entravé l'application de la loi dans les aires protégées.<sup>25</sup> Les institutions coutumières peuvent être des acteurs efficaces dans l'application des lois et des politiques environnementales. Au Soudan, les projets du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont contribué à sensibiliser le public à deux lois nationales sur l'abattage des arbres et le pâturage des animaux, qui visaient à réduire la déforestation et à prévenir les conflits.<sup>26</sup> Les comités communautaires ont adopté ces lois en créant leurs propres règles et réglementations, notamment en ce qui concernait la façon dont le droit coutumier pouvait trouver des solutions à ces questions.

Les technologies numériques peuvent également être utilisées pour renforcer l'application des lois environnementales. Au Botswana, le système d'identification des conflits d'utilisation des terres fournit des données sur les types et les utilisations des terres afin de prévenir les conflits dans l'aménagement du territoire.<sup>27</sup> En Indonésie, le système One Map System a été mis en œuvre, en offrant des informations sur l'utilisation des terres et le régime foncier, notamment sur les concessions forestières.<sup>28</sup> Au Costa Rica, le système de suivi des changements d'affectation des terres a renforcé la capacité de l'État à faire appliquer les lois forestières en cas de dégradation des forêts, souvent causée par le secteur privé.<sup>29</sup> Au Myanmar, les technologies de patrouille<sup>30</sup> SMART et l'outil Forest Watch ont été utilisés pour identifier les exploitations forestières, la chasse et les exploitations minières illégales dans les zones protégées.<sup>31</sup> De même, en Afrique du Sud, le Rhino DNA Index System a été introduit par le PNUE pour stocker et partager des données ADN et médico-légales avec les organismes chargés de l'application des lois et poursuivre les auteurs de crimes contre les rhinocéros.<sup>32</sup>

## 3

**Le PNUD a eu du mal à faire face aux dynamiques de pouvoir dans les industries extractives et d'autres contextes politiquement chargés. Ainsi, sa principale contribution à la justice et à l'hygiène environnementale consiste à s'attaquer aux externalités écologiques, telles que la pollution et les déchets.**

Dans de nombreux pays, les dynamiques de pouvoir qui prévalent dans les industries extractives constituent de redoutables obstacles à la justice environnementale. Au Kirghizistan, le gouvernement a continué d'autoriser l'exploitation de mines de mercure en raison de la source potentielle de revenus<sup>33</sup>. De même, au Myanmar<sup>34</sup> et au Guyana<sup>35</sup>, les concessions forestières et minières dans les zones protégées et les territoires autochtones constituent d'importantes sources de revenus pour le gouvernement. Au Soudan du Sud, un projet du PNUD visait à résoudre les conflits autour des aires protégées causés par les concessions gouvernementales accordées aux sociétés pétrolières et minières, mais il n'était pas clair dans quelle mesure la situation avait été résolue.<sup>36</sup> Un projet sur la gouvernance environnementale en Mongolie a réussi à atteindre ses objectifs, mais n'a pas fourni les outils et les processus nécessaires pour gérer l'exploitation minière dans un contexte de développement vert<sup>37</sup>. Ces difficultés s'accroîtront avec les besoins astronomiques en minéraux cruciaux et nécessaires pour parvenir à une transition énergétique juste.

Le PNUD est un partenaire clé du programme GOLD du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or.<sup>38</sup> Ces projets ont abordé des questions sociales ou relatives à la justice du point de vue des sauvegardes.<sup>39</sup> Cela signifie que le programme garantit qu'il ne contribuera à aucun des problèmes sociaux ou environnementaux, et non qu'il essaie activement de les résoudre. L'évaluation de 2020 de la coopération au développement du PNUD dans les pays à revenu intermédiaire a révélé que s'était effectuée une réduction consciente et progressive de l'engagement du PNUD dans les pays où le secteur minier domine toutes les autres activités économiques.<sup>40</sup>

Alors que l'exploitation minière a fourni les preuves les plus abondantes concernant les dynamiques de pouvoir liées à la justice environnementale, la question se pose dans d'autres domaines. Par exemple, le taux de déforestation au Cambodge reste parmi les plus élevés au monde, et les conflits fonciers entre les communautés locales et les industries extractives ont été omniprésents et parfois violents. Malgré cela, le PNUD a été perçu par certains observateurs comme se tenant à l'écart des questions politiquement chargées telles que les conflits fonciers et la corruption.<sup>41</sup>

Le PNUD a contribué cependant avec succès à la justice environnementale et à la santé (ODD3), en s'attaquant aux externalités écologiques négatives telles que les déchets. Il a soutenu la récupération des déchets en Eswatini et au Liban, l'élimination des produits chimiques dangereux au Monténégro, des déchets électroniques et médicaux en Chine et en Égypte, des déchets électroniques au Kazakhstan et de la gestion des polluants organiques persistants/biphényles polychlorés en Argentine, en Chine, au Honduras, au Kazakhstan, et au Panama.<sup>42</sup> Le PNUD s'est associé au secteur privé pour gérer les déchets plastiques dans 37 villes en Inde, tout en travaillant à l'inclusion, à la reconnaissance et à l'amélioration des moyens de subsistance des ramasseurs de déchets.<sup>43</sup> En Chine, un projet sur la santé et la gestion des déchets associés à la production de cuivre a aidé les consommateurs à exercer leurs droits, ce qui a incité les entreprises à améliorer l'élimination des déchets.<sup>44</sup>

## 4

**Les succès obtenus dans le domaine de la gouvernance de l'eau et des océans montrent que l'impact de ces actions se fait sentir en termes de justice environnementale lorsque le rôle d'intégrateur du PNUD est associé à des efforts cohérents à long terme.**

Le PNUD a joué avec succès un rôle de rassembleur dans le domaine de la gouvernance de l'eau et des océans, souvent par le biais d'initiatives transfrontalières à grande échelle et à long terme.<sup>45</sup> Par exemple, en Équateur et au Pérou, un projet soutenu par le PNUD a contribué à renforcer la capacité technique des

acteurs institutionnels, politiques, juridiques et scientifiques à mettre en œuvre une approche internationale de gestion des ressources en eaux dans les bassins versants et les aquifères transfrontaliers, tout en intégrant la variabilité climatique.<sup>46</sup> Le projet est considéré comme un exemple prometteur d'efforts binationaux de collaboration entre deux pays qui ont subi un conflit frontalier. Une série de projets du PNUD financés par le FEM dans le Danube et la mer Noire sur 20 ans a conduit à l'élimination effective d'une «zone morte» dans le nord-ouest du plateau de la mer Noire et au redressement consécutif des moyens de subsistance locaux.<sup>47</sup> Le PNUD a promu la justice environnementale dans le domaine de la pêche au thon dans l'océan Pacifique occidental et central. L'appui du PNUD a permis d'accroître la capacité des pays à participer pleinement aux processus des conventions sur les pêches, à appliquer le suivi, le contrôle et la surveillance des flottilles et des captures, ainsi que des approches écosystémiques de la gestion des pêches. Cela leur a permis de s'engager sur un pied d'égalité avec des pays plus étendus et politiquement plus influents qui souhaitaient exploiter les ressources halieutiques du Pacifique.<sup>48</sup>

## 5

**Le montant et la distribution du financement climatique ont des implications importantes pour la justice environnementale. Le PNUD est bien placé pour plaider en faveur d'une plus grande prise en compte de leurs liens.**

Les activités du PNUD en matière d'atténuation du changement climatique ne s'articulent pas autour de la justice climatique, et la présente étude a constaté que ce terme n'a été que rarement mentionné avant le rapport technique 2022 sur la justice environnementale.<sup>49</sup> Le PNUD est un acteur majeur dans les processus d'intégration des politiques concernant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, avec des succès évidents dans un large éventail de pays et dans tous les secteurs. Le PNUD est la principale agence des Nations Unies qui aide 70 pays à élaborer des plans nationaux d'adaptation, établis dans le Cadre de l'adaptation de Cancún en 2010. Il soutient également 41 pays par le biais de son programme mondial d'appui aux contributions déterminées au niveau national (NDC).<sup>50</sup> Ce programme a aidé 27 pays à intégrer le genre ou à produire des plans d'action.<sup>51</sup> Alors que les Principes de Bali de justice climatique appellent à la nécessité de solutions qui traitent des droits des femmes,<sup>52</sup> les preuves disponibles n'ont pas montré comment le travail du PNUD sur le genre a conduit à des résultats concrets.

La mobilisation de financements pour les pays et les communautés les plus vulnérables est un atout majeur du PNUD. Le PNUD estime que depuis 2010, il a mobilisé 1,4 milliard de dollars de subventions auprès de fonds verticaux et de donateurs bilatéraux et obtenu 3,2 milliards de dollars de cofinancement pour des projets d'adaptation dans 99 pays.<sup>53</sup> Le montant et la distribution du financement climatique ont des implications importantes pour la justice environnementale. Par exemple, les groupes autochtones ont lancé des appels pour un financement climatique international direct comme moyen d'établir une justice procédurale dans leur pays, afin de renforcer leurs positions de négociateurs face aux gouvernements nationaux.<sup>54</sup> Actuellement, le principal véhicule à cet égard est le Mécanisme d'octroi de subventions dédié aux PAEL (DGM), créé en 2010 dans le cadre du Fonds d'investissement pour le climat. Le DGM fournit un financement de 80 millions de dollars aux communautés de 12 pays, qui s'ajoutent au renforcement des capacités des organisations PAEL.<sup>55</sup>

Le Cadre du PNUD pour l'Amélioration de l'intégration du genre et de la pauvreté dans le financement climatique (2021) reconnaît les aspects distributifs du financement climatique et l'importance pour la justice climatique de toucher les différentes parties prenantes afin de renforcer la coordination et la participation.<sup>56</sup> Ce cadre pourrait fournir un bon point de départ pour appliquer au financement climatique un point de vue tenant compte de la justice environnementale.

## 6

**Le PNUD a contribué à la justice procédurale principalement en soutenant l'inclusion des peuples autochtones et des communautés locales (PACL). Les réalisations en matière de justice de reconnaissance sont issues de diverses approches, telles que le soutien aux cadres juridiques, le renforcement des capacités de plaidoyer des PACL et la mise à profit de la visibilité mondiale du PNUD.**

Le PNUD travaille en étroite collaboration avec les PACL dans ses aires protégées et ses domaines thématiques liés aux forêts. Il a réussi à promouvoir la justice procédurale grâce à des stratégies d'inclusion très efficaces. Ainsi, le PNUD a contribué à ces résultats par le biais d'un partenariat multiagences sur les aires de conservation autochtones et communautaires (ICCA), qui a formé les populations locales à la cartographie et à la démarcation territoriales pour les aider à résoudre les conflits liés à l'utilisation des terres.<sup>57</sup> La grande efficacité du Programme de microfinancements (SGP) du FEM est en partie due au niveau d'engagement et d'appropriation par les peuples autochtones, les femmes et les jeunes. Les populations cibles — souvent les personnes les plus éloignées et les plus marginalisées — participent à la prise de décision par le biais des structures de gouvernance du Programme de microfinancements.<sup>58</sup>

Les peuples autochtones et les communautés locales sont au cœur du cadre de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+), et des problèmes surviennent lorsque les solutions se concentrent sur la justice en termes distributifs, plutôt que sur des objections plus intrinsèquement politiques au REDD+, telles que celles fondées sur les droits ou la justice sociale.<sup>59</sup> Malgré cela, dans une récente évaluation du projet mondial actuel sur le soutien à la mise en œuvre du REDD+, les dirigeants des PACL ont indiqué que le soutien fourni par le Programme climat et forêts du PNUD avait été utile pour intégrer leur vision et leurs préoccupations dans les processus nationaux du REDD+.<sup>60</sup>

Certaines des activités du PNUD ont réussi à promouvoir la justice de reconnaissance pour les peuples autochtones. Par exemple, le PNUD a soutenu l'élaboration de cadres juridiques concernant l'accès et le partage des avantages (APA) des ressources génétiques dans plusieurs pays.<sup>61</sup> Au Vietnam,<sup>62</sup> de nouveaux règlements et modèles d'APA ont intégré l'utilisation des connaissances autochtones. En Malaisie, des efforts ont été déployés pour aider les communautés autochtones à s'engager dans le processus APA par le biais de diverses initiatives, de la documentation des connaissances traditionnelles et de l'autonomisation des communautés en les formant à la préparation de protocoles communautaires bioculturels<sup>63</sup>. Les PACL ont été soutenus pour leur collaboration avec le secteur privé au Bhoutan.<sup>64</sup>

L'«Initiative Équateur» soutenue par le PNUD vise à apporter une visibilité accrue aux solutions indigènes et locales basées sur la nature en tant que trajectoire différente pour la planète. Elle offre aux gagnants une formation sur la façon de raconter leur histoire face à un public mondial. Il existe des exemples de cette visibilité menant à des résultats concrets pour les droits des peuples autochtones, comme dans le cas des Pygmées autochtones en République démocratique du Congo.<sup>65</sup> De cette façon, le PNUD répond à l'appel demandant qu'une plus grande attention soit accordée au renforcement des capacités de plaidoyer et de la voix des groupes vulnérables afin qu'ils soient en mesure de promouvoir et de protéger leurs droits sans le soutien des donateurs.<sup>66</sup>

## 7

**Il est nécessaire de reconnaître les divergences inhérentes entre les ODD environnementaux et l'ODD 8 concernant le travail décent et la croissance économique. Les interventions du PNUD doivent tenir compte du fait que les luttes de pouvoir et l'aspiration à la reconnaissance structurent les processus de gouvernance.**

Dans ses efforts pour atteindre les ODD, le PNUD promeut des voies de croissance transformationnelles, telles que l'économie bleue et le développement capable de s'adapter au climat. En pratique, cette voie offre plusieurs choix qui créent des gagnants et des perdants.

Un exemple de justice environnementale et d'adaptation climatique existe au Népal, où une étude a entrepris une analyse approfondie du processus du Plan d'action national d'adaptation (PANA) et du Plan d'action local d'adaptation (PALA) soutenu par le PNUD. La conception institutionnelle formelle des politiques et programmes d'adaptation au Népal était peu critiquable, et le cadre PALA a été dans l'ensemble salué en raison de l'accent mis sur la collecte d'informations consultatives et ascendantes et sur les liens entre les différentes échelles de gouvernance dans sa conception institutionnelle. Cependant, le fait de ne pas reconnaître comment les luttes de pouvoir et les aspirations à la reconnaissance structurent les processus de gouvernance, signifie que les mesures proposées mises en place étaient destinées à échouer. Les questions de justice sociale ont été traitées de manière superficielle dans les PANA et les PALA, avec une brève mention des questions de genre et d'ethnicité, mais presque sans aucun engagement significatif relatif à ce qu'elles pouvaient impliquer dans la pratique.<sup>67</sup> Fait intéressant, ces préoccupations n'ont pas été prises en compte dans les évaluations du PNUD.<sup>68</sup>

L'un des problèmes pour le PNUD est que de nombreux pays perçoivent l'exploitation minière en eaux profondes comme un élément viable de l'économie bleue. Cette perception est controversée, et ce document a déjà abordé les difficultés qui surgissent entre la justice environnementale et les industries extractives dans la leçon 2. Bien que l'approche soit relativement nouvelle dans les petits États insulaires en développement, le potentiel de conflit entre différents intérêts est illustré dans le cas des îles Féroé où les communautés locales et les groupes tels que les éleveurs de homards remettent en question la viabilité et la légitimité de la Croissance bleue qui encadre les stratégies de croissance conventionnelles en termes de développement durable.<sup>69</sup>

Il existe également des divergences non reconnues entre l'ODD 14 et d'autres ODD qui appellent l'humanité à atteindre l'harmonie avec la nature et à protéger la planète de la dégradation, et l'ODD 8, qui appelle à une croissance économique mondiale continue. Les ODD partent du principe que les améliorations en termes d'efficacité suffiront à réconcilier l'antinomie entre croissance et durabilité écologique.<sup>70</sup> Bien qu'il existe des preuves d'équipes du PNUD qui étudient théoriquement les limites planétaires et les paradigmes de croissance,<sup>71</sup> les évaluations ou les documents stratégiques consultés pour ce document concernant la consommation durable, les empreintes, les limites de la croissance, et les implications de la justice environnementale dans le contexte de la croissance, ne contenaient que peu d'informations à ce sujet.

## RÉFÉRENCES

---

- <sup>1</sup> L'approche de ce document s'inspire de Menton, M. et al (2023) "Environmental justice and the SDGs: from synergies to gaps and contradictions", dans Sustainability Science 15 <https://link.springer.com/article/10.1007/s11625-020-00789-8>. Notez que même si l'ODD 16 est centré sur la justice, il ne traite pas spécifiquement de la justice environnementale.
- <sup>2</sup> Ce document s'appuie sur et étend le traitement spécifique de la justice environnementale dans Évaluation du PNUD sur le soutien à l'accès à la justice. Voir UNDP IEO (2023) Evaluation of UNDP Support to Access to Justice <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/15585>.
- <sup>3</sup> Une évaluation rapide des données probantes est un processus consistant à rassembler des informations et des connaissances provenant de diverses sources pour éclairer les débats et les décisions politiques urgentes sur des questions spécifiques. À l'instar des analyses systématiques plus connues, elle synthétise les résultats d'études individuelles suivant un protocole standard, mais n'analyse pas l'intégralité de la littérature sur un sujet : Les examens rapides des preuves réduisent l'étendue, la profondeur et l'exhaustivité de la recherche pour produire un résultat plus rapide.
- <sup>4</sup> UNDP (2022) Environmental Justice: Securing our right to a clean, healthy and sustainable environment / PNUD (2022) Justice environnementale : Garantir notre droit à un environnement propre, sain et durable. <https://www.undp.org/publications/environmental-justice-securing-our-right-clean-healthy-and-sustainable-environment>
- <sup>5</sup> PNUD Bureau de l'évaluation (2023) a constaté une forte contribution du PNUD à la première et à la deuxième composante du cadre ci-dessus, avec beaucoup moins de preuves de contribution en ce qui concerne la troisième.
- <sup>6</sup> PNUD IEO (2023) Evaluation of UNDP Support to Access to Justice / Évaluation du soutien du PNUD à l'accès à la justice. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/15585>
- <sup>7</sup> UNDP Eritrea (2021) Eritrea Country Programme Document, 2017-2021 / PNUD Érythrée (2021) Document de programme de pays pour l'Érythrée, 2017-2021. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9228>
- <sup>8</sup> UNDP Indonesia (2017) Terminal Evaluation, Support to the Establishment of Indonesia REDD+ Infrastructure and Capacity: Interim Phase Project/ PNUD Indonésie Évaluation finale, soutien à la mise en place de l'infrastructure et de la capacité REDD+ en Indonésie : projet de phase intermédiaire. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8686>
- <sup>9</sup> UNDP China (2017) Final Evaluation for Qinghai protected areas project / PNUD Chine (2017) Évaluation finale du projet des aires protégées du Qinghai. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8196>
- UNDP China (2019) Final Evaluation for Wetlands Portfolio – Xinjiang / PNUD Chine (2019) Évaluation finale du portefeuille des zones humides – Xinjiang. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9997>
- <sup>10</sup> UNEP Evaluation Office (2016) Terminal Evaluation of the UNEP/GEF Project for Ecosystem Services (ProEcoServ) / Bureau de l'évaluation du PNUD (2016) Évaluation finale du projet PNUD/FEM pour les services écosystémiques (ProEcoServ). <https://www.unep.org/resources/terminal-project-evaluations/terminal-evaluation-unepegf-project-project-ecosystem>
- <sup>11</sup> UNDP Papua New Guinea (2019) Terminal Evaluation, Community-based Forest and Coastal Conservation and Resource Management / PNUD Papouasie-Nouvelle-Guinée (2019) Évaluation finale, conservation communautaire des forêts et des zones côtières et gestion des ressources. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9907>
- <sup>12</sup> UNDP Myanmar (2020) Final Evaluation. Strengthening Sustainability of Protected Area Management in Myanmar/ PNUD Myanmar (2020) Évaluation finale. Renforcement de la durabilité de la gestion des aires protégées au Myanmar. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9683>

- 
- <sup>13</sup> UNDP Cambodia (2016) Forest Carbon Partnership Facility midterm review / PNUD Cambodge (2016) Examen à mi-parcours du Fonds de partenariat pour le carbone forestier.  
<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8145>
- <sup>14</sup> UNDP Pakistan (2022) Terminal Evaluation of Sustainable Forest Management to Secure Multiple Benefits in High Conservation Value Forests / PNUD Pakistan (2022) Évaluation finale de la gestion durable des forêts pour garantir des avantages multiples dans les forêts à haute valeur de conservation  
<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9557>
- <sup>15</sup> UNEP Evaluation Office (2019) Terminal Evaluation of the UN Environment Project Promoting Peace over Natural Resources in Darfur and Kordofan / Bureau de l'évaluation du PNUE (2019) Évaluation finale du projet des Nations Unies pour l'environnement visant à promouvoir la paix sur les ressources naturelles au Darfour et au Kordofan  
<https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/30728>
- <sup>16</sup> UNDP China (2019) Final Evaluation for Wetlands Portfolio – Xinjiang, UNDP, 2019 / PNUD Chine (2019) Évaluation finale du portefeuille des zones humides - Xinjiang, PNUD, 2019  
<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9997>
- <sup>17</sup> Evaluation Office 'Terminal Evaluation of the UN Environment Project Promoting Peace over Natural Resources in Darfur and Kordofan, UNEP, 2019/ Bureau de l'évaluation Évaluation finale du projet des Nations Unies pour l'environnement visant à promouvoir la paix sur les ressources naturelles au Darfour et au Kordofan, PNUE, 2019,  
<https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/30728>
- <sup>18</sup> UNDP Guyana (2016) Mid Term Evaluation Amerindian Land Titling / PNUD Guyane (2016) Évaluation à mi-parcours des titres fonciers amérindiens. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8286>
- <sup>19</sup> UNDP Yemen (2019) Enhanced Rural Resilience in Yemen Joint Programme / PNUD Yémen (2019) Programme conjoint de renforcement de la résilience rurale au Yémen.  
<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9385>
- <sup>20</sup> UNDP 2023 Evaluation of UNDP Support to Access to Justice, UNDP, 2023 / PNUD 2023 Évaluation de l'appui du PNUD à l'accès à la justice, PNUD, 2023 <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/15>
- <sup>21</sup> UNDP Angola (2018) Terminal Evaluation, National Biodiversity Project: Conservation of Iona National Park / PNUD Angola (2018) Évaluation finale, Projet national de biodiversité : Conservation du parc national d'Iona.  
<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9072>
- <sup>22</sup> UNDP Malaysia (2020) Terminal Evaluation, Enhancing Management Effectiveness and Financial Sustainability of Protected Areas in Malaysia / PNUD Malaisie (2020) Évaluation finale, Améliorer l'efficacité de la gestion et la viabilité financière des aires protégées en Malaisie. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/12560>
- <sup>23</sup> UNDP Tanzania (2017) Report for the Terminal Evaluation of the Project Strengthening Protected Areas Network in Southern Tanzania / PNUD Tanzanie (2017) Rapport pour l'évaluation finale du projet de renforcement du réseau des aires protégées dans le sud de la Tanzanie. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8612>
- <sup>24</sup> UNDP Angola (2018) Terminal Evaluation, National Biodiversity Project: Conservation of Iona National Park, UNDP, 2018 / PNUD Angola (2018) Évaluation finale, Projet national de biodiversité : Conservation du parc national d'Iona, PNUD, 2018 <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9072>
- <sup>25</sup> UNDP Mali (2018) Evaluation, Expansion and Strengthening of Mali's protected area system / PNUD Mali (2018) Évaluation, extension et renforcement du système d'aires protégées du Mali.  
<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9968>
- <sup>26</sup> UNEP Evaluation Office (2019) United Nations Environment Programme Evaluation Office, **Terminal Evaluation of the UN Environment Project Promoting Peace over Natural Resources in Darfur and Kordofan** / Bureau de l'évaluation du PNUE (2019) Bureau de l'évaluation du Programme des Nations Unies pour l'environnement,

---

Évaluation finale du projet des Nations Unies pour l'environnement pour la promotion de la paix sur les ressources naturelles au Darfour et au Kordofan. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/30728>

<sup>27</sup> UNDP Botswana (2018) Terminal Evaluation, Improved Management Effectiveness of the Chobe-Kwando-Linyanti Matrix of Protected Areas Project / PNUD Botswana (2018) Évaluation finale, amélioration de l'efficacité de la gestion du projet de matrice Chobe-Kwando-Linyanti des aires protégées.

<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9388>

<sup>28</sup> UNDP Indonesia (2017) REDD+ Interim Phase Project Evaluation / PNUD Indonésie (2017) Évaluation du projet de phase intermédiaire REDD+. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8686>

<sup>29</sup> UNDP Costa Rica (2021) Mid-term Review, Conserving Biodiversity through Sustainable Management in Production Landscapes in Costa Rica / PNUD Costa Rica (2021) Examen à mi-parcours, Conserver la biodiversité par la gestion durable des paysages de production au Costa Rica

<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/13303>

<sup>30</sup> Les technologies SMART visent à améliorer l'efficacité des patrouilles de maintien de l'ordre grâce à des logiciels innovants. Les données d'observation des gardes forestiers sont collectées et partagées pour la planification, les décisions de gestion et le suivi des affaires pénales, y compris la collecte de preuves.

<sup>31</sup> UNDP Myanmar (2020) Final Evaluation. Strengthening Sustainability of Protected Area Management in Myanmar (WCS-GEF) / PNUD Myanmar (2020) Évaluation finale. Renforcement de la durabilité de la gestion des aires protégées au Myanmar (WCS-FEM). <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9683>

<sup>32</sup> UNEP Evaluation Office (2020) Terminal Evaluation, Strengthening Law Enforcement Capabilities to Combat Wildlife Crime for Conservation and Sustainable Use of Species in South Africa: (Target – Rhinoceros) / Bureau de l'évaluation du PNUE (2020) Évaluation finale, Renforcement des capacités d'application de la loi pour combattre la criminalité liée aux espèces sauvages pour la conservation et l'utilisation durable des espèces en Afrique du Sud : (Cible - Rhinocéros). <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/31797>

<sup>33</sup> UNEP Evaluation Office (2018) Terminal Evaluation, Reducing Global and Local environmental risks from primary mercury mining in Khaidarkan, the Kyrgyz Republic / Bureau de l'évaluation du PNUE (2018) Évaluation finale, Réduction des risques environnementaux mondiaux et locaux liés à l'extraction primaire de mercure à Khaidarkan, en République kirghize. <https://wedocs.unep.org/xmlui/handle/20.500.11822/27327>

<sup>34</sup> UNDP Myanmar (2020) Final Evaluation. Strengthening Sustainability of Protected Area Management in Myanmar (WCS-GEF) / PNUD Myanmar (2020) Évaluation finale. Renforcement de la durabilité de la gestion des aires protégées au Myanmar (WCS-FEM). <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9683>

<sup>35</sup> UNDP Guyana (2016) Mid Term Evaluation Amerindian Land Titling / PNUD Guyane (2016) Évaluation à mi-parcours des titres fonciers amérindiens. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8286>

<sup>36</sup> UNDP South Sudan (2018) Protected Area Network Management and Building Capacity in Post-Conflict South Sudan / PNUD Soudan du Sud (2018) Gestion du réseau d'aires protégées et renforcement des capacités dans le Soudan du Sud post-conflit. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9944>

<sup>37</sup> UNDP Mongolia (2014) PNUD Mongolie (2014) Final Evaluation of Strengthening Environmental Governance in Mongolia Phase II / PNUD Mongolie (2014) Évaluation finale du renforcement de la gouvernance environnementale en Mongolie Phase II. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/7300>

<sup>38</sup> UNDP News Centre (2019) Centre d'actualités du PNUD (2019) "US\$180m programme launched on mining sector" / Centre d'actualités du PNUD (2019) "Programme de 180 millions de dollars US lancé dans le secteur minier" <https://www.undp.org/press-releases/us180m-programme-launched-mining-sector>

<sup>39</sup> GEF IEO (2022) GEF Interventions in the Artisanal and Small-Scale Gold Mining Sector. Evaluation Report No. 146 / FEM IEO (2022) Interventions du FEM dans le secteur de l'extraction aurifère artisanale et à petite échelle. Rapport d'évaluation n° 146. <https://www.gefio.org/evaluations/gold>

- 
- <sup>40</sup> UNDP IEO (2020) Evaluation of UNDP Development Cooperation in Middle-Income Countries / PNUD IEO (2020) Évaluation de la coopération au développement du PNUD dans les pays à revenu intermédiaire. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9526>
- <sup>41</sup> UNDP IEO (forthcoming) Independent Country Program Evaluation: Cambodia / PNUD IEO (à paraître) Évaluation indépendante du programme de pays : Cambodge. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/15148>
- <sup>42</sup> UNDP IEO (2020) Evaluation of UNDP Development Cooperation in Middle-Income Countries / PNUD IEO (2020) Évaluation de la coopération au développement du PNUD dans les pays à revenu intermédiaire. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9526>
- <sup>43</sup> UNDP IEO (2022) Formative Evaluation of the Integration by UNDP of the Principles of “Leaving no one Behind”. / PNUD IEO (2022) Évaluation formative de l'intégration par le PNUD des principes de « ne laisser personne de côté ». <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/13687>
- <sup>44</sup> UNDP China (2021) Terminal Evaluation, UPOPs Reduction through BAT/BEP and PPP-based Industry Chain Management in the Secondary Copper Production Sector in China PNUD Chine (2021) / Évaluation finale, réduction des UPOP grâce aux MTD/MPE et gestion de la chaîne industrielle basée sur les PPP dans le secteur de la production secondaire de cuivre en Chine. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/13279>
- <sup>45</sup> UNDP (2018) What works in Water and Ocean Governance. Impact Stories from the UNDP Water and Ocean Governance Programme / PNUD (2018) Ce qui fonctionne dans la gouvernance de l'eau et des océans. Histoires d'impact du programme de gouvernance de l'eau et des océans du PNUD. <https://www.undp.org/publications/what-works-water-and-ocean-governance>
- <sup>46</sup> UNDP IEO (2021) Independent Country Programme. Evaluation: Peru / PNUD IEO (2021) Évaluation indépendante du programme de pays : Pérou. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/12800>
- <sup>47</sup> PNUD (2018) What works in Water and Ocean Governance. Impact Stories from the UNDP Water and Ocean Governance Programme / Ce qui fonctionne dans la gouvernance de l'eau et des océans. Histoires d'impact du programme de gouvernance de l'eau et des océans du PNUD. <https://www.undp.org/publications/what-works-water-and-ocean-governance>
- <sup>48</sup> UNDP (2018) What works in Water and Ocean Governance. Impact Stories from the UNDP Water and Ocean Governance Programme / PNUD (2018) Ce qui fonctionne dans la gouvernance de l'eau et des océans. Histoires d'impact du programme de gouvernance de l'eau et des océans du PNUD (UNDP (2018)). <https://www.undp.org/publications/what-works-water-and-ocean-governance>
- <sup>49</sup> UNDP IEO (2021) Evaluation of UNDP support for Climate Change Adaptation / PNUD IEO (2021) Évaluation du soutien du PNUD à l'adaptation au changement climatique. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9525>
- <sup>50</sup> UNDP (2023) NDC Support Programme: Our work / PNUD (2023) Programme de soutien aux CDN : nos activités. <https://www.ndcs.undp.org/content/ndc-support-programme/en/home/our-work.html>
- <sup>51</sup> UNDP (2021) Programme results 2017-2020 in UNDP: NDC Support Programme overview / PNUD (2021) Résultats du programme 2017-2020 au PNUD : Aperçu du programme de soutien aux CDN. [https://climatepromise.undp.org/sites/default/files/research\\_report\\_document/undp-ndcsp-overview-may-2021\\_0.pdf](https://climatepromise.undp.org/sites/default/files/research_report_document/undp-ndcsp-overview-may-2021_0.pdf)
- <sup>52</sup> Principes directeurs de Bali sur la justice climatique <https://www.ejnet.org/ej/bali.pdf>
- <sup>53</sup> UNDP IEO (2021) UNDP Independent Evaluation Office, 'Evaluation of UNDP support for Climate Change Adaptation / PNUD IEO (2021) Bureau d'évaluation indépendant du PNUD, « Évaluation de l'appui du PNUD à l'adaptation au changement climatique. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9525>

---

<sup>54</sup> Sauls, L. A. (2020) Becoming fundable? Converting climate justice claims into climate finance in Mesoamerica's forests,' In Climatic Change, 161(2), 307-325 / « Devenir finançable? Convertir les revendications de justice climatique en financement climatique dans les forêts de Méso-Amérique », dans Climatic Change, 161(2), 307-325. [https://ideas.repec.org/a/spr/climat/v161y2020i2d10.1007\\_s10584-019-02624-1.h](https://ideas.repec.org/a/spr/climat/v161y2020i2d10.1007_s10584-019-02624-1.h)

<sup>55</sup> Mécanisme de subvention dédié aux peuples autochtones et aux communautés locales <https://www.dgmglobal.org/background>

<sup>56</sup> UNDP (2021) A Framework for Enhancing Gender and Poverty Integration in Climate Finance. UNDP NDC Support Programme and Strengthening Governance of Climate Change Finance Programme / PNUD (2021) Un cadre pour renforcer l'intégration du genre et de la pauvreté dans le financement climatique. Programme d'appui aux CDN du PNUD et Programme de renforcement de la gouvernance du financement du changement climatique. <https://www.undp.org/publications/framework-enhancing-gender-and-poverty-integration-climate-finance>, et UNDP Thailand (2013) Climate Justice for a Changing Planet / PNUD Thaïlande (2013) Justice climatique pour une planète en mutation. <https://www.undp.org/thailand/publications/climate-justice-changing-planet>

<sup>57</sup> ICCA Consortium (2021) Territories of Life: 2021 Report / APAC (2021) Territoires de Vie : Rapport 2021. <https://report.territoriesoflife.org>

<sup>58</sup> GEF IEO and UNDP IEO (2021) Third Joint GEF-UNDP Evaluation of the Small Grants Programme. / FEM IEO et PNUD IEO (2021) Troisième évaluation conjointe FEM-PNUD du programme de microfinancements du FEM. <https://www.gefio.org/evaluations/sgp-2021>

<sup>59</sup> Ramcilovic-Suominen, S. et al. (2021) 'Environmental justice and REDD+ safeguards in Laos: Lessons from an authoritarian political regime,' *Ambio*, 50, 2256-2271 / « Justice environnementale et garanties REDD+ au Laos : Leçons d'un régime politique autoritaire », *Ambio*, 50, 2256-2271. <https://link.springer.com/article/10.1007/s13280-021-01618-7>

<sup>60</sup> UNDP Bureau for Policy and Programme Support (2022) Global project on support to REDD+ Implementation. Mid-term Evaluation Report / Bureau d'appui aux politiques et aux programmes du PNUD (2022) Projet mondial d'appui à la mise en œuvre de la REDD+. Rapport d'évaluation à mi-parcours. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/13656>

<sup>61</sup> UNDP Regional Bureau for Europe and Commonwealth of Independent States (2021) Final Evaluation of Strengthening human resources, legal frameworks and institutional capacities to implement the Nagoya Protocol / Bureau régional du PNUD pour l'Europe et la Communauté des États indépendants (2021) Évaluation finale du renforcement des ressources humaines, des cadres juridiques et des capacités institutionnelles pour mettre en œuvre le Protocole de Nagoya. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9734>

<sup>62</sup> UNDP Viet Nam (2021) Terminal Evaluation of the project 'Capacity Building for the Ratification and Implementation of the Nagoya Protocol on Access and Benefit Sharing in Viet Nam ABS / PNUD Viet Nam (2021) Évaluation finale du projet 'Capacity Building for the Ratification and Mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages au Viet Nam ABS. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9734>

<sup>63</sup> UNDP IEO (2020a) Independent Country Programme Evaluation, Malaysia / PNUD IEO (2020a) Évaluation indépendante du programme de pays, Malaisie. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/12280>

<sup>64</sup> UNDP Bhutan (2017) Midterm review, Implementation of the Nagoya Protocol on Access to Genetic Resources and Benefit Sharing in Bhutan / PNUD Bhoutan (2017) Examen à mi-parcours, Mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages au Bhoutan. <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/7315>

---

<sup>65</sup> UNDP Bureau for Policy and Programme Support (2020) Equator Initiative / Bureau du PNUD pour l'appui aux politiques et aux programmes (2020) Initiative Équateur <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9812>

<sup>66</sup> UNDP Viet Nam (2014) -focused systematic review of Viet Nam's One Plan (2012-2016) / PNUD Viet Nam (2014) Examen systématique axé sur l'équité du plan unique du Viet Nam (2012-2016). <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/7888>

<sup>67</sup> Nightingale, A. J. (2017) Power and politics in climate change adaptation efforts: Struggles over authority and recognition in the context of political instability,' dans *Geoforum*, 84, 11-20 / Pouvoir et politique dans les efforts d'adaptation au changement climatique : luttes pour l'autorité et la reconnaissance dans le contexte de l'instabilité politique », In *Geoforum*, 84, 11-20.

<sup>68</sup> Final Evaluation of the Nepal Climate Change Support Program / PNUD Népal (2020) Évaluation finale du programme d'appui au changement climatique au Népal <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9743> (Notez que PNUD IEO [2021b] Independent Country Program Evaluation: Nepal a couvert une période ultérieure de 2018-2021 et n'a pas mentionné cette histoire institutionnelle.)

<sup>69</sup> Bogadóttir, R. (2020) 'Blue Growth and its discontents in the Faroe Islands: An island perspective on Blue (De) Growth, sustainability, and environmental justice,' In *Sustainability Science*, 15(1), 103-115 /« La croissance bleue et ses mécontentements aux îles Féroé : une perspective insulaire sur la croissance bleue (De), la durabilité et la justice environnementale », dans *Sustainability Science*, 15(1), 103-115.

<sup>70</sup> Hickel, J. (2019) The contradiction of the sustainable development goals: Growth versus ecology on a finite planet,' In *Sustainable Development*, 27(5), 873-884, 2019 /« La contradiction des objectifs de développement durable : croissance contre écologie sur une planète finie », dans *Développement durable*, 27(5), 873-884, 2019 ; Pham-Truffert, M. et al. (2020) Interactions among Sustainable Development Goals: Knowledge for identifying multipliers and virtuous cycles,' In *Sustainable Development*, 28(5), 1236-1250 /« Interactions entre les objectifs de développement durable : connaissances pour identifier les multiplicateurs et les cycles vertueux », dans *Développement durable*, 28(5), 1236-1250.

<sup>71</sup> UNDP (2021) Human Development Reports Blog, « Reimagining Human Development and the Planet ». / PNUD (2021) Blog des rapports sur le développement humain <https://hdr.undp.org/content/reimagining-human-development-and-planet>